

Nom de l'école :

IEN :

Lieu de l'intervention :

**PROJET PEDAGOGIQUE
 EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
 ACTIVITE**
avec participation d'un intervenant agréé

Les pages 1 et 2 sont à envoyer à l'IEN avant la première séance.

Nom de l'enseignant qui a la responsabilité de la classe	Classe	Effectif de la classe	Nombre de séances	Jour et horaire	Période de l'année
					du au
					du au
					du au
					du au

Nom des intervenants	Date de naissance	Intervenant agréé	
		bénévole*	rémunéré*

* Cocher

➔ Prendre connaissance du "Cahier des charges", outil et référent à l'usage :

- des équipes d'écoles dans le cadre des partenariats qu'elles sont amenées à développer;
 - des partenaires de l'école : l'USEP, les comités sportifs départementaux, les collectivités, ...
- afin que chacun connaisse son rôle, sa tâche et l'organisation générale du partenariat mis en œuvre.

Description des différentes étapes du module

1^{ères} séances :

Des situations globales pour entrer dans l'activité.

Une évaluation diagnostique (situation de référence).

--> A l'issue de cette évaluation, la fiche activité (page 3) sera retournée à l'I.E.N.

Séances suivantes :

Des situations d'apprentissage

Une évaluation formative

Dernière séance :

Une évaluation sommative (mesurer les acquis des élèves) --> Retour à la situation de référence.

Une rencontre avec d'autres classes pour finaliser le module

Outils d'évaluation

Grille ou fiche individuelle

Grille ou fiche collective

Livret

Autre (à préciser)

Responsabilité et rôle de chacun

- ❖ L'enseignant, seul responsable pédagogique, prépare, organise et gère l'apprentissage en liaison avec l'intervenant.
- ❖ L'intervenant, personne ressource, porteur d'une culture sportive dans sa discipline, apporte un éclairage technique, un autre mode d'approche permettant d'enrichir l'enseignement et de conforter les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe.

Signatures obligatoires

Du (des) enseignant(s) :

Du (des) intervenant(s) :

Du directeur :

